



Saint-Charles-de-Bourget

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité :

AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 394.22

Lors de la session régulière du 6 septembre 2022, le conseil municipal a adopté le règlement 394.22 ayant pour objet de décréter l'exécution des travaux au chemin Maltais-Laberge pour une somme de 4 150.00\$ plus taxes applicables et l'imposition d'une compensation payable par les propriétaires du secteur pour en assumer le coût.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 7^e jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.

Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 7 septembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.

Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière